
Troisième Session, Quatorzième Parlement, 14-15 George V, 1924

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL 258.

Loi concernant la Toronto Terminals Railway Company.

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 16 JUILLET 1924.

OTTAWA

F. A. ACLAND

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI